

CONTRAT D'INSCRIPTION FORFAIT – EARL SAINT CERE EQUITATION

Donat Haut – 46400 Saint Jean Lagineste-06.66.25.33.33 – saint-cere-equitation@hotmail.fr

NOM et prénom du cavalier :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

N° de portable :

Adresse mail :

N° de licence ou assurance en RC obligatoire au-delà de 2 séances:

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____ Téléphone _____

Le cavalier ou son représentant légal s'engage sur les prestations suivantes (cocher) :

- Adhésion – licence pour l'année 2020-21 = €
- Forfait annuel pour l'année 2020-21 (40 séances)= € prélèvement Chèques de€
- Forfait trimestriel du au (.....séances) = €
- Carnet(s) de tickets valables 1 an = €

En signant ce contrat, le cavalier ou son représentant légal (en accord avec le cotitulaire de l'autorité parentale) **accepte le règlement intérieur du club**, affiché au bureau et consultable sur le site internet www.saint-cere-equitation.com, et notamment les conditions suivantes :

- J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation

- J'ai été informé que l'inscription à un forfait annuel ou trimestriel nécessite la souscription de l'adhésion-licence pour l'année correspondante. La souscription à une licence FFE implique la transmission de données soumises à la politique de confidentialité disponible sur www.ffe.com/rgpd. Je suis informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels je peux être exposé(e) dans le cadre de la pratique de l'équitation. Je peux souscrire des garanties complémentaires depuis le site www.pezantassure.fr ou www.ffe.com.

Je refuse l'assurance individuelle accident offerte par la licence FFE et justifie être assuré(e) pour les dommages corporels ainsi que la responsabilité civile. Nom de l'assureur et numéro de contrat : _____

- **Le forfait trimestriel / annuel** est payable en début de trimestre / d'année. Il n'est pas remboursable. Le forfait annuel est payable par prélèvement ou en plusieurs chèques remis à l'inscription et débités le 5 de chaque mois. La totalité des sommes engagées par la signature du contrat restent dues même en cas d'abandon de l'activité. Les cours en forfait annulés au moins 24h à l'avance (au bureau ou par téléphone, message ou sms au 06.66.25.33.33) pourront être rattrapés dans le trimestre concerné dans la limite des places disponibles.

- Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email. Les acomptes versés pour la réservation d'une prestation ne sont pas remboursables. Les prestations sont payables au plus tard le jour de leur exécution.

- Le club n'est responsable des cavaliers que pendant la durée de leur séance. La présence du cavalier en dehors de sa séance et des 30 minutes qui la précèdent et la suivent devra être approuvée par les monitrices au préalable.

- Le responsable légal autorise les monitrices à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

- Les photos prises lors des activités pourront être utilisées à titre gracieux dans la presse ou sur le site internet.

- Lors des concours et stages les cavaliers peuvent être transportés en voitures particulières.

- Le cavalier dispose du droit de rectification et de suppression de ses données personnelles par simple demande écrite auprès du centre équestre. Il autorise l'utilisation de ses coordonnées pour la transmission d'informations relatives aux activités.

En cas d'inscription à d'autres prestations après signature du présent contrat, le signataire s'engage à respecter les modalités d'exécution et de paiement établies dans le règlement intérieur ou dans la fiche tarifaire.

Fait à le.....

Signature: